FICHE DE DONNEES DE SECURITE (2001/58/CE)

HYGIA STOPGERM

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL	HYGIA STOPGERM
CODE FORMULE	1311
DESCRIPTION/EMPLOI	Nettoyant bactéricide fongicide

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR	Christeyns France S.A.	WEBSITE	www.christeyns.com
ADRESSE	rue de la Maladrie 31 F-44120 VERTOU		
TEL	+33 (0)240 80 27 27		
FAX	+33 (0)240 03 09 73		

Email : health-security@christeyns.fr
-

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

ORFILA (INRS)	01 45 42 59 59
CENTRE ANTI-POISON DE NANCY	+33 (0)3 83 32 36 36

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PRODUITS DANGEREUX (RUBRIQUE 2)

NOM	CAS N°	N° EINECS	CONC %	SYMBOLES	PHRASE(S) R
(100012) Ethane-1, 2- diol	107-21-1		< 5 %	Xn	R22
(100400) Carbonate de sodium	497-19-8	207-838-8	< 5 %	Xi	R36
(101282) Alcool(C13-C15) éthoxylé (7OE)	157627-86-6		< 5 %	Xn, N	R22, R41, R50
(102010) Hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-5	< 1 %	C	R35
Alcool gras éthoxylé C10	160875-66-1		< 5 %	Xn	R22, R41
Chlorure de didécyldiméthylammonium	7173-51-5	230-525-2	< 5 %	C	R22, R34

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX	Risque de lésions oculaires graves.

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX	En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
INGESTION	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
CONTACT AVEC LES YEUX	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
TRAITEMENT	Avis aux médecins.
CONTACT AVEC LA PEAU	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. D'abord rincer avec beaucoup d'eau et si nécessaire se rendre chez un médecin.
INHALATION	En cas de malaise consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIE(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S)
Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé. mousse. sable. dioxyde de carbone (CO2). eau. poudres.

MOYEN(S) D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ
Aucun.

EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS
Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

METHODE DE NETTOYAGE

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts.

MÉTHODE DE NETTOYAGE	Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Laver ensuite abondamment à l'eau.
PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION	Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
CONSEIL(S) D'UTILISATION(S)	Ne pas mélanger avec d'autres produits.

STOCKAGE

PRÉCAUTION(S) STOCKAGE	Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.
CONDITIONS DE STOCKAGE	Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C.
- MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER	Non déterminé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITE(S) D'EXPOSITION

LIMITE(S) D'EXPOSITION	Non applicable.

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES	Pas nécessaire.
PROTECTION DES MAINS	gants recommandés.
PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS	Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
PROTECTION DES YEUX	Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
MESURES D'HYGIÈNE	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME	liquide.
ODEUR	citron.
COULEUR	jaune.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

PH	+/- 12,7 (100%)
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ)	Non applicable.
DENSITÉ	+/- 1,030 g/cm3
HYDROSOLUBILITÉ	Totale à 20°C

10.STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
CONDITION(S) À ÉVITER	Températures au-dessous de 0°C.
MATIÈRE(S) À ÉVITER	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

11.INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTOMES

- INHALATION	Non applicable.
- CONTACT AVEC LA PEAU	Peut causer une irritation en cas de contact prolongé avec le produit pur.
- CONTACT AVEC LES YEUX	Risque de lésions oculaires graves.
- INGESTION	Données non disponibles.

12.INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION	Pas de bio-accumulation.

EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE	Poissons (Cl 50) : 1, mg/l /96 h (Chlorure de didécyldiméthylammonium).

13.CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS	Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.
EMBALLAGES CONTAMINÉS	Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.

14.INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)

Non soumis à la réglementation ADR/RID.

VOIES MARITIMES (IMDG)

Non soumis à la réglementation IMDG

15.INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLE(S) DE DANGER

Xi

PHRASE(S) R — R41 - Risque de lésions oculaires graves

PHRASE(S) S — S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S39 - Porter un appareil de protection des yeux/du visage

REGLEMENT (CE) N°648/2004
INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS — < 5 %

Phosphonates

5 à 15 %

Agents de surface non ioniques

Parfums

Désinfectants

FRAGRANCES ALLERGISANTES > 0,01 % — CITRAL, LIMONENE.

16.AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 91/155/CE - 01/58/CE .Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE- 01/59/CE et adaptations ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE — 20/07/2006

RÉVISION CHAPITRE(S) N° — 15

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent de ecb.jrc.it/classification-labelling

PHRASES R RUBRIQUE 2 — R22 - Nocif en cas d'ingestion

R34 - Provoque des brûlures

R35 - Provoque de graves brûlures

R36 - Irritant pour les yeux

R41 - Risque de lésions oculaires graves

R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques